

PCAET

QUELQUES REPÈRES :

En moyenne, une installation de 3 à 6 kWc (environ 15 à 30 m²) nécessite un investissement compris entre 6 000 et 10 000 €. Elle peut produire entre 3 600 et 7 200 kWh par an et générer jusqu'à 650 € d'économies annuelles en autoconsommation, contribuant ainsi à amortir l'investissement en une dizaine d'années, selon les configurations. Dans un contexte de hausse régulière du prix de l'électricité (+4,5 % par an en moyenne depuis 2012), ces équipements permettent également de mieux maîtriser ses dépenses énergétiques.

MOBILITÉ : VOTRE AVIS COMPTE !

L'Agglo recherche des citoyens et acteurs du territoire souhaitant contribuer aux réflexions sur les mobilités de demain. Intéressé(e) ? Candidatez !



Suivez-nous sur les réseaux !



Grand Guéret - La lettre - Été 2026 / Editée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret en juillet 2026.
ISSN : ISSN 2649-1060 - Directeur de la publication : Éric BODEAU - Responsable de la rédaction et mise en page : service communication du Grand Guéret.
Textes : services du Grand Guéret - Crédits photos : lumagreens / Pixabay / images générées par l'IA en pages 2 et 3. Impression : Imprimerie George Sand (36) - Tirage : 16 100 exemplaires.
Retrouvez la lettre en ligne sur : www.agglo-grandgueret.fr. Pour la recevoir, écrivez à : service.communication@agglo-grandgueret.fr.

25 communes membres : Ajain - Anzême - La Brionne - Bussière-Dunoise - La Chapelle-Taillefert - Gartempe - Glénic - Guéret - Jouillat - Mazeirat - Montaigu-le-Blanc - Peyrabout - Saint-Christophe - Saint-Éloi - Saint-Fiel - Saint-Laurent - Saint-Léger-le-Guérois - Saint-Silvain-Montaigu - Saint-Sulpice-le-Guérois - Saint-Vaury - Saint-Victor-en-Marche - Saint-Yrieix-les-Bois - Sainte-Feyre - La Saunière - Savennes.



Grand Guéret

La lettre

Été 2026

www.agglo-grandgueret.fr

Édito

Depuis l'installation du nouveau Conseil Communautaire d'avril, les travaux ont repris et les nouveaux élus prennent connaissance des sujets.



Cette nouvelle mandature est placée sous le signe de la coopération avec la volonté d'associer les élus le plus largement possible. À titre d'exemple, la plupart des commissions de travail ont été ouvertes aux conseillers municipaux. J'ai également souhaité entamer une tournée des communes afin de présenter notre intercommunalité, son fonctionnement, ses compétences et ses projets. Les rencontres se sont révélées très interactives. Une première conférence des maires s'est également tenue pour faire un point d'avancement sur le PLUi. Nous y avons accueilli Monsieur le Préfet qui a pu échanger avec les maires.

Dans les projets structurants pour notre territoire, nous avons inauguré la Maison de santé de Courtille le 26 juin dernier. Vous en trouverez les détails dans ces pages.

La ressource en eau, avec la canicule et la sécheresse que nous connaissons, est au cœur de nos préoccupations. Le plan pluriannuel d'investissement se poursuit pour moderniser nos réseaux et nos infrastructures. Restons vigilants et mobilisés !

Éric BODEAU,
Président de l'Agglomération du Grand Guéret

Une nouvelle maison de santé à Guéret

Se faire soigner relève chez nous du parcours du combattant. L'accès aux soins est un enjeu primordial pour les habitants, leur bien-être et la qualité de vie, c'est également un facteur d'attractivité certain pour notre territoire.

C'est la raison pour laquelle l'Agglo souhaite être un acteur majeur dans le domaine de la santé à travers sa politique foncière.

Propriétaire du bâtiment du Pôle Développement économique et touristique (ex Pôle domotique) situé route de Courtille à Guéret, elle disposait d'un espace de 900 m², jusqu'alors occupé en partie par l'une de ses directions, laquelle a pu être relocalisée au siège dans le cadre d'une réorganisation des espaces.

Le lieu permet de regrouper 6 praticiens, avec 8 cabinets, 3 bureaux pour l'accueil, le secrétariat et les infirmières et 2 salles d'attente.

Sollicitée par un collectif de médecins à l'été 2025, l'Agglo a proposé de réhabiliter une partie du bâtiment pour y aménager une Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Les travaux ont consisté à transformer cet espace de bureaux en un lieu adapté aux exigences actuelles des professionnels de santé, tout en respectant les normes d'accessibilité, de sécurité et de performance énergétique.



Inauguré le 26 juin dernier par Éric Bodeau, Président de l'Agglo, en présence des médecins, du Préfet de la Creuse, de la Présidente du Conseil Départemental, du Sénateur et du Représentant de la région, ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'Agglo en matière de santé, de revitalisation urbaine et de valorisation du patrimoine bâti.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire porte l'ambition de devenir un pôle de référence, capable d'attirer de nouveaux professionnels de santé et de garantir un accès durable aux soins pour tous.

CONTACT

Vous êtes patients ? Vous êtes professionnels de santé ? Une seule adresse pour contacter la Maison de santé : mspcourtille@gmail.com.

SANTÉ



Marie-France DALOT,
Vice-Présidente
en charge des
finances et des
marchés publics

Vous trouverez dans cette double page une présentation du budget 2026 que nous avons essayé de rendre la plus concrète possible en la reliant directement aux services ou équipements que vous utilisez au jour le jour.

Nos comptes sont au vert.

La situation de l'Agglo permet d'envisager sereinement les projets 2026 tout en restant prudents et en poursuivant la maîtrise de nos dépenses et le maintien d'un endettement peu élevé.

Nous pouvons continuer à investir dans les politiques publiques liées à nos compétences : lancement de la construction du nouveau centre aquatique, poursuite des actions inscrites au plan pluriannuel d'investissements (réseaux d'eau et d'assainissement, plan d'habitat et de logement, schéma vélo, parc animalier, etc.).

Préparer 2028, notamment pour pouvoir porter les dépenses de fonctionnement liées au nouveau centre aquatique, reste une priorité forte.

Budget 2026

Notre budget au service de votre quotidien



Une journée avec Camille et sa famille pour comprendre le budget de l'Agglo.

- L'EAU DE VOTRE ROBINET -



7 h. Camille et sa famille commencent leur journée comme tout le monde : une douche, un verre d'eau, un geste simple du quotidien.

Derrière ce geste essentiel, il y a un service public invisible mais fondamental : l'eau potable et l'assainissement.

L'Agglo agit en continu pour :

- garantir la qualité de l'eau distribuée,
- moderniser les stations d'épuration,
- renouveler les réseaux,
- protéger la ressource.

3,5 M€ d'investissements programmés dans les réseaux d'eau potable et d'assainissement

- SE DÉPLACER FACILEMENT -

8 h 15. Camille emmène sa fille Anna à vélo à la crèche. Bertrand, son ami, accompagne son fils Elliot jusqu'à l'arrêt de bus.

L'Agglo organise :

- les bus urbains et le transport à la demande,
- le transport scolaire,
- la mobilité douce (schéma vélo).

400 K€ d'investissements programmés dans les pistes vélo

105 K€ d'investissements programmés dans les transports



- ACCOMPAGNER LES TOUT-PETITS -

8 h 30. Camille a déposé sa fille à la crèche intercommunale*.

Ce service de proximité permet :

- un accueil sécurisé des tout-petits,
- un soutien à l'emploi des parents,
- une égalité d'accès sur tout le territoire.

* L'Agglo gère deux multi-accueils, une micro-crèche, une crèche familiale, un relais petite enfance et un lieu d'accueil enfants parents.

2,8 M€ pour les services de la petite enfance



- SE RETROUVER ET PARTAGER -

9 h. Camille télétravaille à la Quincaillerie, puis retrouve Bertrand à la Bibliothèque Multimédia pendant sa pause méridienne. Pendant ce temps, Elliot apprend à nager à la piscine et Anna visite le Parc Animalier des Monts de Guéret.

L'Agglo agit pour :

- faciliter l'accès à la culture et aux loisirs,
- créer des lieux de lien social ouverts à tous.

3,3 M€ pour la culture, les loisirs et le lien social



- UN TERRITOIRE QUI SE TRANSFORME POUR DEMAIN -

L'Agglo investit aussi pour l'avenir :

- aide à la rénovation des logements,
- développement économique,
- et la construction du futur centre aquatique intercommunal (horizon 2028).



3,8 M€
pour le projet centre aquatique

Cette infographie présente quelques actions concrètes financées par le budget 2026 de l'Agglo. Elle ne reprend pas l'ensemble des dépenses et recettes.

Pour consulter le budget complet et détaillé, scannez ce qr-code ➡



EN SAVOIR PLUS :

www.agglo-grandgueret.fr

